ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE
C 1 n 264

Vlles. Le 27. fevr. 1760

1. 264

Sur le Compte que j'ai, Monsieur, rendu au Roy des differentes Elections auxquelles il a été procedé par l'Accademie Royalle de Chirurgie pour remplir les places qui y vaquoient dans le Comité, Sa M.té a nommé pour Conseillers les S.rs Sabattier, de la Porte, et Deidier, à la place des feu S.rs Verdier, Garengeot et Sivert : et pour Adjoints, au lieu du feu S.r Dupouy, et des S.rs Sabatier, de la Porte, et Deidier, les S.rs Recolin, Pipelet, Brasdor et Goursaud, Vous aurez agréable d'informer l'Accademie du Choix de Sa M.té Vous connoissez les sentimens avec lesquels je vous suis toujours Monsieur, plus parfaitement dévoüé que personne du monde.

St Florentin

ARC 9 d.44
n° 10
SABATIER
DELAPORTE
DIDIER

[illegible] MÉDECINE [illegible]

M. de la Martiniere